



Ceci est une correspondance générée par l'administration en charge du dossier visé en objet, via l'application Guichet Unique Numérique

A la suite du dépôt du dossier de déclaration IOTA dont les données de référence sont précisées en partie 2, vous êtes informé qu'aucune opposition à votre déclaration ne sera prise par l'administration.

En conséquence, vous êtes autorisé à démarrer votre opération à compter de la date mentionnée dans le dernier récépissé de déclaration, disponible en partie 4. Ceci met fin à la procédure.

Partie 1 : administration en charge du dossier

Administration en charge du dossier : DEAL Réunion - SEB - Unité Police de l'Eau et Instruction

Agent : ENNAJI Mohamed

Courriel de contact : mohamed.ennaji@developpement-durable.gouv.fr

Partie 2 : données de référence de l'AIOT

2023-20_PREFA-BLOC-AGREGATS_piezometre_ St Anne

Sainte-Anne

Parcelles BY 322 et 446

97470 ST BENOIT

Le numéro de l'accusé réception du dossier déposé sur Service-public est : DIOTA-230704-134712-152-017

La date de l'accusé de réception du dossier déposé est : 04/07/2023

Le numéro d'AIOT est : 0100025276

Partie 3 : pour le bon déroulement du contrôle , vous êtes invités à prendre connaissance des informations complémentaires suivantes

Aucune information complémentaire. Cette correspondance vous informe sur l'état d'avancement de la procédure d'instruction de la demande du porteur de projet.

Partie 4 : documents téléchargeables

Veillez consulter les pièces jointes en cliquant sur ce [lien](#)

Bien cordialement,

Pour tout renseignement relatif à cette correspondance ou à l'instruction de votre dossier, ne répondez pas à ce mail, mais écrivez à : mohamed.ennaji@developpement-durable.gouv.fr